

ETUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA COMMUNE DE SAINT-ESPRIT

tubes passifs

OBJECTIFS :

- Evaluer la quantité de dioxyde d'azote NO₂, traceur de la pollution automobile, présente sur différents sites du Saint-Esprit, permettant d'établir une cartographie ce polluant, dans cette zone
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

L'une des missions de Madininair est d'évaluer la qualité de l'air sur tout le territoire, notamment sur différentes zones où aucune mesure en continu n'est réalisée.

C'est avec cet objectif que Madininair a réalisé une étude de la qualité de l'air dans la commune de Saint-Esprit. Cette étude renseigne sur la spatialisation de la pollution automobile, permettant d'évaluer l'impact du trafic dans cette zone, de préparer le Schéma Régional « Climat, Air, Energie » en devenir pour la Région Martinique, et de fournir une aide éventuelle à la décision locale (Ville de Saint-Esprit) sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement en général, etc.

MATÉRIELS ET MÉTHODES :

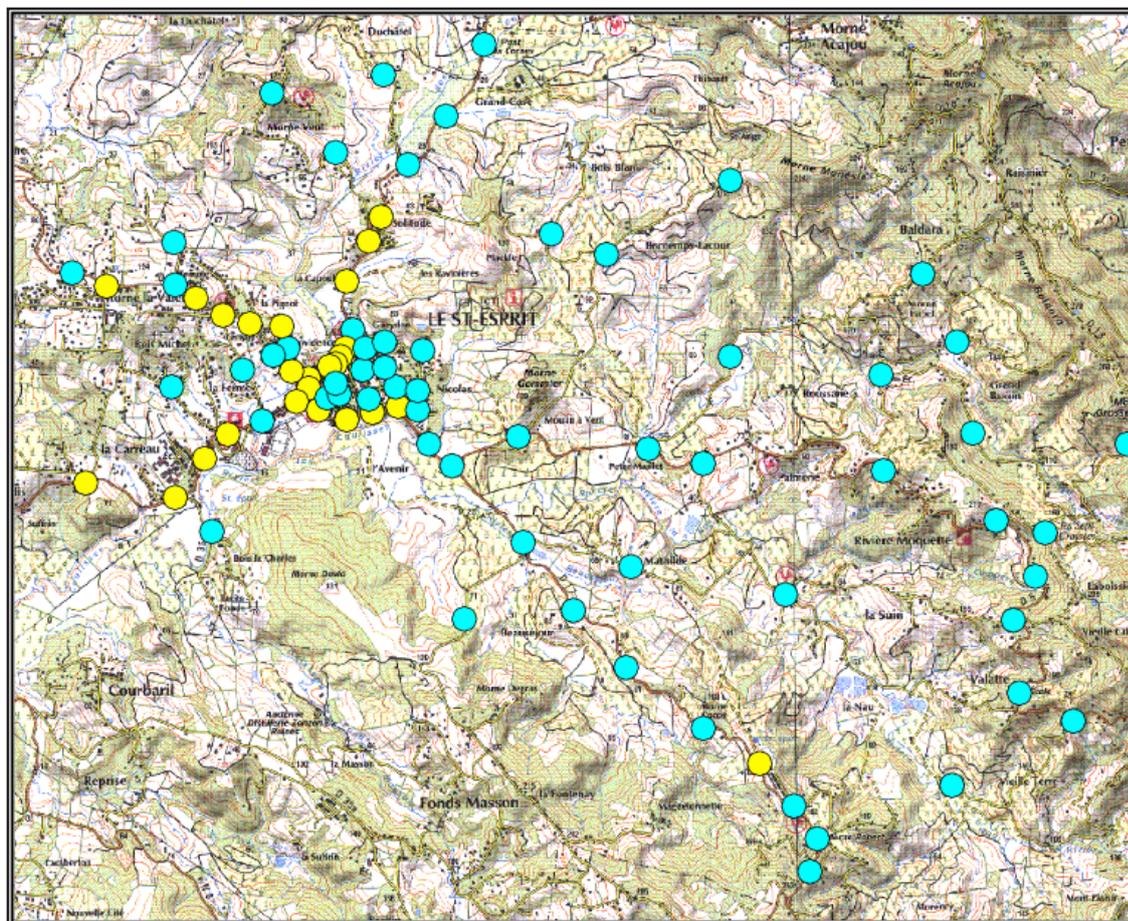
- prélèvement de NO₂ par tubes passifs
- 3 campagnes selon le calendrier suivant :

campagne 1	campagne 2	campagne 3
du 31/08/2011 au 14/09/2011	du 14/09/2011 au 29/09/2011	du 13/10/2011 au 07/11/2011

RÉSULTATS

Cartographie des concentrations moyennes en NO₂ (µg/m³) sur la commune du Saint-Esprit lors des 3 Campagnes du 31/08/2011 au 07/11/2011

>100
40 - 100
25 - 40
10 - 25
0 - 10



A noter

Les concentrations les plus élevées sont observées le long de la D5 et la D6 et principalement dans le bourg de Saint-Esprit.

En effet, 26% des concentrations en NO₂ sont supérieures à 10µg/m³, dont 95% se situant sur ces deux axes et 5% dans le bourg de Saint-Esprit.

Ces lieux sont les plus fréquentés de la commune par les automobilistes et sont susceptibles à l'occasion d'être encombrés, à l'origine d'une légère dégradation de la qualité de l'air.

Cependant, durant ces campagnes, la valeur limite pour la protection de la santé de 40µg/m³ n'a été dépassée sur aucun point de mesure.

CONCLUSION

Durant ces 3 campagnes, les concentrations les plus élevées en NO₂ sont mesurées sur les départementales 5 et 6, et principalement sur les portions traversant le bourg de Saint-Esprit. Ces routes relient la commune de Saint-Esprit aux communes de Ducos, Rivière-Salée et François.

Les concentrations moyennes mesurées lors de cette période respectent la valeur limite annuelle pour la protection de la santé. Les probabilités de dépassement de cette valeur limite sur la zone sont faibles.

Cependant, le renouvellement d'une étude sera à prévoir pour observer l'évolution des concentrations en polluants automobiles. En effet, le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter en Martinique depuis quelques années.



Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
<http://www.madininair.fr>

Avec le soutien de :

